

Service Urbanisme  
Affaire suivie par Mme NEJJAR

**COMMUNE DE CESSY**  
350 RUE DE LA MAIRIE  
01170 CESSY

**AVIS DE DEPOT D'UNE DECLARATION PREALABLE**

Dossier: DP00107124B0039

Date de dépôt: 18/03/2024

Demandeur(s): Madame BONNARD Camille

Adresse du terrain: 159 Impasse à la Bise 01170 CESSY

Référence(s) cadastrale(s): AD 399, AD 400, AD 101

Surface de plancher créée: 0 m<sup>2</sup>

Nature du dossier: DP correctionnelle suivant les remarques faites à l'arrêté du dossier n° DP00107123B0051. Réalisation d'une clôture mitoyenne entre les parcelles 399/400 et 399/401. La clôture se composera comme ceci : muret réalisé en parpaing sur toute la longueur, revêtu de crépis. Le crépis côté AD400 sera de couleur blanc kaolin afin de s'harmoniser avec la maison qui est revêtu de ce même crépis sur la parcelle en question. Côté AD399, la couleur du crépis sera FG05 selon PLUiH (afin de s'harmoniser à la façade de la maison du terrain en question). Les lames de persiennes, sur toute la longueur seront de couleur Gris Quartz afin de s'harmoniser avec les deux maisons environnantes. Le mur de soubassement aura une hauteur de 50cm. Celui ci sera réalisé en escaliers sans jamais dépasser les 50cm côté AD399. Le terrain AD399 est situé bien plus haut que le AD400. Afin de soutenir les terres de celui ci, nous créons un mur de SOUTÈNEMENT jusqu'à la hauteur des terres existantes. CF annexe « Coupes du terrain ». Le linéaire total de la périphérie du terrain est de 130.35 m. La clôture de la présente déclaration est occultante sur 39.85, ce qui représente environ 29.9% du linéaire total. Ce qui est inférieur à 1/3 du linéaire total. Le linéaire est arboré non occultant est donc de 93.50m. Afin de laisser passer la petite faune, chaque linéaire arboré permet son passage. Afin de respecter ceci dans la clôture occultante, nous installerons un tube PVC en partie passe du muret de soubassement. CF « Plan + coupe ».



Mairie de Cessy,  
18/03/2024